

URGENT: recours pour récupérer une voiture

Par celrey, le 26/12/2014 à 07:10

Bonjour.

Je suis dans une impasse et espère que vous m'aiderez à trouver un recours légal. Voilà mon ex et moi avons acheté une voiture en mai 2013 pour laquelle je paye un prêt personnel (dans le cadre d'un rachat de credit conso assorti d'un crédit auto)depuis cette date. Je paye également l'assurance.

Voici mon problème: mon ex a établi le contrat de vente uniquement à son nom à mon insu, il n'a toujours pas fait la carte grise et nous venons de nous séparer et il refuse de me remettre la voiture ou de me la rembourser.

Que puis-je faire???

Par domat, le 26/12/2014 à 09:34

bjr,

vous devez commencer par envoyer à votre ex une mise en demeure de vous rendre l'argent que vous avez investi dans ce véhicule mais votre situation est précaire pour ne pas dire sans issue car l'organisme de crédit n'est pas concerné par le fait que le véhicule appartienne à votre ex et vous devez donc continuer à rembourser en effet c'est le titulaire de la facture d'achat qui détermine le propriétaire du véhicule.

Par celrey, le 29/12/2014 à 10:49

Je vous remercie pour votre réponse. j'ai réussi à lui faire signer une reconnaissance de dettes. Quels sont les recours s'il ne s'en acquitte pas?